RAPPORT ANNUEL 2013-2014

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

table des matières

3 Mot du président du conseil d'administration
4 Mot de la présidente-directrice générale
6 Introduction
8 Soutien au développement
12 Communications
14 Développement territorial
16 Relations internationales
18 Vie associative

Annexes

20 Le conseil d'administration
21 L'équipe de travail

Vision

Le Chantier de l'économie sociale vise la construction d'une économie plurielle qui a pour finalité le rendement à la communauté et la défense du bien commun directement liée aux besoins et aux aspirations des collectivités. Les entreprises d'économie sociale assurent le contrôle collectif et pérennisent la vitalité économique, sociale et culturelle des communautés.

Mission

La mission du Chantier de l'économie sociale est de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de l'économie plurielle du Québec et ce faisant, de participer à la démocratisation de l'économie ainsi qu'à l'émergence de ce modèle de développement basé sur des valeurs de solidarité, d'équité et de transparence.

mot du président du conseil d'administration

Cette dernière année s'est terminée sur fond d'austérité. Passer ce fait sous silence ne changerait rien à la réalité. Depuis son élection, notre gouvernement nous convie à revoir nos façons de faire pour faire face à une économie qui stagne et des finances publiques sous pression. Pour nous, rien de neuf !

Rappelons-nous du contexte qui a présidé à la naissance du Chantier de l'économie sociale. Le sommet de 1996 avait justement été convoqué afin de mobiliser les acteurs de la société québécoise pour une réflexion sur la crise des finances publiques et de l'emploi. À l'époque, les acteurs de l'économie sociale de tous les secteurs et milieux s'étaient rassemblés pour élaborer des propositions qui ont marqué le Québec à jamais. Au climat de morosité économique d'alors, les acteurs de l'économie sociale avaient répondu par l'audace de l'innovation et une volonté de reconnaissance. Avec le temps, force a été de reconnaître que cette audace a bien servi le Québec.

Aujourd'hui, la contribution de l'économie sociale à la vitalité des collectivités et à l'économie québécoise ne fait plus de doute. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le premier ministre en a confié la responsabilité au ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. Sans aucun doute, ce geste reconnaît l'apport de l'économie sociale à l'économie québécoise.

Mais, encore une fois, le contexte politique et économique nous invite et même exige que nous poursuivions notre travail d'innovation et de développement afin de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Dans un « nouveau » contexte qui rappelle drôlement celui où le Chantier a pris son envol, nous devrons encore une fois faire preuve d'audace et, ensemble, oser le pari d'une économie au service des collectivités dans toutes les régions. À l'austérité, nous devons encore répondre par la solidarité. À court terme, l'occasion sera belle de le faire par le biais de notre participation au Plan d'action gouvernemental en économie sociale. Les travaux qui se sont amorcés nous permettent de constater que la capacité d'innovation et le dynamisme des entreprises d'économie sociale est toujours bien vivant !

Chacun de nos rapports annuels est l'occasion de faire un bilan qui nous aide à envisager l'avenir. Le présent rapport est particulier pour le Chantier puisqu'il marque la fin d'un cycle. Un cycle de planification stratégique mais aussi un cycle dans la vie d'une organisation qui s'institutionnalise. Que ce soit par la Loi sur l'économie sociale qui consacre notre rôle d'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement du Québec ou par le processus de relève à la direction générale que nous avons amorcé cette année, le Chantier continue à avancer, fort de sa pertinence réaffirmée par nos membres et partenaires.

Dans la dernière année, la consultation en vue d'établir notre nouvelle planification stratégique nous a donné l'occasion de nombreuses rencontres éclairantes. Au cours de ces rencontres, les membres ont exprimé leur approbation à la révision de notre mission. Dans le contexte actuel, cette façon de voir le rôle du Chantier de l'économie sociale prend tout son sens. Les défis auxquels le Québec fait face révèlent les limites du modèle de développement dominant. Nous sommes interpellés afin d'apporter notre contribution spécifique, forte des valeurs que nous portons, pour soutenir la démocratisation de notre économie, pour que la croissance profite à tous, pour le mieux-être collectif. À cet effet, je tiens à souligner, l'engagement et la capacité de mobilisation des membres du conseil d'administration ainsi que de l'équipe permanente du Chantier qui, comme toujours, font une différence dans tout ce travail.

Les rêves, les projets et les propositions que nos membres ont formulés au cours de nos consultations en vue de notre nouveau plan stratégique en font foi : les acteurs de l'économie sociale ont des idées et de l'énergie à revendre !

Patrick Duguay
Président du conseil d'administration

RAPPORT ANNUEL 2013–2014

mot de la présidente-directrice générale

C'est avec un petit pincement au cœur que je prends la plume (ou plutôt le clavier !) pour écrire un mot pour le dernier rapport annuel que je signerai en tant que PDG du Chantier. Bien entendu, il ne s'agit pas encore de faire le bilan de mes 17 ans à la tête de cette organisation qui en a surpris plus d'un par la vitesse de son développement, la puissance du réseau qu'elle représente et sa capacité d'innover pour relever des défis forts complexes. Ce travail viendra en temps et lieu, à un moment plus tranquille. Pour l'instant, il s'agit plutôt de souligner le travail accompli au cours de cette dernière année fort mouvementée qui a été marquée par des moments de réjouissance mais également des périodes de grandes inquiétudes.

La Loi sur l'économie sociale adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec en octobre 2013 a fait débuter l'année en lion. Quelle belle reconnaissance du chemin parcouru depuis les balbutiements de nos efforts à décrire et promouvoir une réalité qui étaient alors déjà très présente mais dont le potentiel était peu reconnu. Et c'est là tout l'intérêt de cette loi-cadre qui confirme tout à la fois l'importance stratégique de l'économie sociale et sa contribution potentielle au développement économique du Québec mais aussi la pertinence du concept pour regrouper et nommer la diversité des manières d'entreprendre collectivement. Mais ce potentiel est encore loin d'avoir été pleinement atteint. Le développement des entreprises pose encore de nombreux défis. L'ouverture de nouveaux secteurs et la consolidation de notre présence dans des secteurs stratégiques, l'accès aux marchés, l'attraction de nouveaux investissements et les enjeux de relève sont encore à l'ordre du jour. À l'image de toutes ces années depuis la création du Chantier, nous y travaillons quotidiennement avec un ensemble de partenaires. C'est donc dans cet esprit que ce rapport annuel fait état du travail réalisé en 2013–2014. L'adoption de la loi-cadre marque une étape importante du développement de l'économie sociale, elle ne constitue toutefois pas une fin en soi. Bien au contraire, elle ouvre de nouveaux horizons et de nouveaux défis et cette dernière année a été marqué par des avancées intéressantes sur plusieurs fronts.

Notre journée « Économie sociale et municipalités » en avril dernier a représenté un saut qualitatif dans nos partenariats avec les élus locaux. Provenant de partout au Québec, les élus des milieux urbains et ruraux y ont reconnu l'importance des entreprises collectives pour assurer une qualité de vie pour leurs citoyens. D'ailleurs, la volonté de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de poursuivre nos collaborations témoignent de cet enracinement de plus en plus profond du mouvement de l'économie sociale dans toutes les régions du Québec.

Par ailleurs, nos efforts soutenus visant l'ouverture des marchés publics à l'économie sociale ont également commencé à porter fruit. En collaboration avec un ensemble d'acteurs, nous avons pu clarifier et exploiter davantage les possibilités d'achats publics auprès d'entreprises collectives. De plus, nous avons également réussi à mettre sur la table les enjeux pour aller plus loin afin de faire des marchés publics un puissant levier pour le développement économique et social du Québec. Un dossier à suivre de près durant les prochaines années !

Sur une autre note positive, le démarrage du TIESS, ce nouveau centre de liaison et de transfert de connaissance qui regroupe un éventail très large de partenaires, constituera également un puissant levier pour l'avenir.

La reconnaissance accrue de l'économie sociale et solidaire sur le plan international, que ce soit par le rayonnement du Québec à l'étranger ou par la création d'un Groupe de travail inter-agence aux Nations Unies, démontre encore une fois cette année que nos efforts à cet égard donne des résultats. Alors qu'un ensemble d'organisations internationales, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au Fonds monétaire international (FMI) en passant par diverses instances de l'ONU, reconnaissent les limites du modèle dominant, des appels se multiplient également en faveur d'une croissance inclusive et d'un développement véritablement durable tout en insistant sur l'importance du rôle des gouvernements et les limites des stratégies d'austérité. Dans ce contexte, l'économie sociale et solidaire émerge comme une composante de plus en plus importante d'un nouveau modèle de développement qui devient toujours plus urgent pour la survie et le bien-être de la planète et de ses habitants.

Cette année fut également marquée par l'élection d'un nouveau gouvernement au Québec. D'entrée de jeu, un discours à saveur d'austérité et la volonté affichée de revoir en profondeur le rôle de l'État ont inquiété nos membres et partenaires. Et, au moment d'écrire ces lignes, cette insécurité persistait. Bien entendu, le Chantier s'est mis rapidement à la tâche afin de positionner l'économie sociale comme une voie d'avenir et une composante essentielle pour une prospérité durable. Et, pour ce faire, nous pouvons comme toujours nous appuyer sur les résultats percutants de nos entreprises, la force de nos réseaux et notre enracinement comme acteur incontournable dans le développement local et régional.

Néanmoins, malgré ce contexte et à l'image des dernières décennies, nous sommes encore et toujours confiants que l'économie sociale continuera à avancer et à croître dans les prochaines années, portée par la volonté inébranlable des hommes et de femmes à travers le Québec qui cherchent quotidiennement à répondre aux besoins et aux aspirations de leur collectivité en osant la solidarité au cœur de l'économie. Heureusement, cette ambition qui est « sortie du placard » lors de la création du Chantier en 1996, est demeurée forte au fil des ans.

Devant ce constat d'espoir, je tiens à souligner à quel point, depuis maintenant 17 ans, ce fut pour moi un privilège et un honneur d'avoir été porte-parole du Chantier de l'économie sociale et, plus largement, de ce mouvement citoyen. Certes, un changement de rôle s'amorce pour moi, mais devant cet horizon rempli de défis, j'ai pleinement l'intention de poursuivre mon implication pour de longues années à venir !

Nancy Neamtan
Présidente-directrice générale

RAPPORT ANNUEL 2013–2014

introduction

L'année 2013–2014 a été la dernière de notre planification stratégique 2011–2014. À titre de rappel, les orientations stratégiques de cette période se déclinaient ainsi :

- Créer des conditions favorables pour un changement d'échelle dans le développement
- Renforcer le mouvement de l'économie sociale
- Assurer la pérennité et la capacité interne du Chantier d'agir comme carrefour du mouvement de l'économie sociale
- Contribuer, selon notre potentiel, à la construction d'un mouvement international en faveur de l'économie sociale et solidaire

Toutefois, parce que le contexte politique et économique le commandait mais aussi parce que nous sentions que ces grandes orientations arrivaient à terme et correspondaient un peu moins aux enjeux du moment, nous nous étions donné cinq priorités afin de circonscrire plus précisément le travail à accomplir en 2013–2014. Ces priorités étaient les suivantes :

- Suivi de la loi-cadre
- Favoriser un plus grand accès aux marchés
- Promouvoir la contribution de l'économie sociale à un nouveau modèle de développement
- Consolider et renforcer la place de l'économie sociale dans le développement territorial
- Renforcer la capacité du Chantier d'agir comme carrefour du mouvement

Par ailleurs, bien que l'année 2013–2014 ait débuté dans un contexte fort encourageant avec l'adoption la Loi sur l'économie sociale, la période s'est plutôt terminée dans un climat d'incertitude avec l'élection d'un nouveau gouvernement, un transfert de l'économie sociale vers un autre ministère et la perspective d'années « de vaches maigres » quant au financement gouvernemental. Ces changements ont coupé court, en quelque sorte, à l'élan engendré par les promesses et les espoirs issus de la loi-cadre. Sans effacer les avancées réalisées, cette nouvelle conjoncture a tout de même posé de nombreux défis dans la deuxième moitié de l'année et a exigé des réajustements dans les priorités et les actions du Chantier.

Par contre, malgré les changements en cours de route, plusieurs dossiers ont continué de progresser, parfois même au-delà de nos attentes. C'est le cas notamment de nos relations avec le milieu municipal. Ainsi, et malgré une conjoncture politique plus difficile, le mouvement de l'économie sociale a continué de progresser au cours de la dernière année. La contribution des acteurs traditionnels, tels que les pôles régionaux et les réseaux sectoriels, s'est poursuivie et même renforcée dans la majorité des régions et des secteurs. Le choix de l'économie sociale comme modèle de développement pour et par les Premières Nations s'est également consolidé sur le plan politique et organisationnel. Des réseaux de jeunes, incluant notamment de nouveaux intervenants, se sont mobilisés autour de projets concrets et ambitieux et pour la promotion d'un entrepreneuriat collectif ou social. Des avancées majeures ont été réalisées au sein du mouvement syndical, autant par une adhésion plus forte des grandes centrales à la coopération en milieu de travail que par le choix d'un syndicat du secteur public (la FIQ) d'opter pour l'économie sociale dans le développement de nouveaux modèles en santé. Sur le plan international, le Québec et l'expérience du Chantier ont continué à rayonner et nos collaborations avec le reste du Canada se sont accrues, notamment avec le gouvernement du Canada.

Soulignons également le démarrage du TIESS, qui a réussi à rassembler un nombre encore plus important de partenaires et à se positionner rapidement dans le milieu de l'enseignement supérieur et qui a démontré rapidement à quel point les thèmes de l'économie sociale, de l'innovation sociale, de l'entrepreneuriat collectif et de la finance sociale suscitent un intérêt grandissant, particulièrement dans les écoles de gestion.

Sur le plan organisationnel, la démarche de révision de la mission, des mandats et la gouvernance du Chantier comme carrefour du mouvement a été complétée. L'attention s'est plutôt déplacée au cours de l'année vers l'organisation interne avec l'annonce de la PDG de sa volonté de céder son poste en faveur de la relève et le défi éternel de trouver des sources de financement adéquat pour le travail à faire.

Ce rapport annuel 2013–2014 présente un sommaire des actions réalisées au cours de l'année. De manière générale, le bilan est positif. Certes, la conjoncture externe ou interne a parfois retardé ou même fait reculer certains dossiers. Mais, globalement, on peut conclure que nous terminons l'année 2013–2014 dans une bonne situation avec un nombre de partenaires encore plus importants, des projets encore plus ambitieux et une organisation dont la santé démocratique s'est renforcée.

soutien au développement

Suivi de la Loi sur l'économie sociale

Au moment de l'approbation du plan d'action par le conseil d'administration à la fin de l'été 2013, l'adoption de la Loi sur l'économie sociale par l'Assemblée nationale n'était qu'une formalité. Dès lors, les efforts ont d'abord été consacrés à la préparation du plan d'action. Une consultation auprès des membres a eu lieu et des propositions concrètes ont été acheminées dans les plus hautes instances gouvernementales et ont reçu un accueil relativement favorable.

De nombreuses démarches sectorielles auprès des ministères responsables et les collaborations avec l'équipe au MAMROT ont été très productives et se sont déroulées dans un climat de collaboration. La mise en place de l'assurance autonomie ou, plus largement, les enjeux relatifs aux services aux personnes, la contribution des entreprises collectives dans la gestion des matières résiduelles, l'introduction de la thématique dans les milieux de l'éducation, l'ouverture des programmes, l'accès aux marchés publics et le portrait statistique faisaient partie des dossiers priorisés et dans lesquels le Chantier est intervenu seul ou en soutien aux membres avec des effets positifs.

À la suite du changement de gouvernement, le travail relatif à la préparation du prochain plan d'action a cessé abruptement. Nos efforts se sont alors concentrés à sensibiliser les nouveaux responsables politiques et administratifs aux enjeux liés à ce plan d'action, dont la production est prévue maintenant pour l'automne 2014. À cet égard, l'annonce de la création de la Table des partenaires au début juillet 2014 constitue un premier pas dans la bonne direction, mais le contexte demeure inquiétant, particulièrement en raison des objectifs budgétaires du gouvernement actuel.

Par ailleurs, au cours de la dernière campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à adopter une mesure fiscale visant à encourager la relève d'entreprises par les membres de la famille du propriétaire ou par les employés de l'entreprise. Fort d'une mobilisation sans précédent sur cette question à la suite d'un événement sur la relève par la coopération du travail auquel les grandes centrales syndicales s'étaient associées, nous avons déployé beaucoup d'énergie pour que cet engagement se traduise en mesure concrètes. Nos espoirs reposaient notamment sur le fait qu'une partie de l'engagement libéral tirait son inspiration d'une proposition mise de l'avant par le Réseau de la coopération du travail du Québec et le Chantier pendant la Commission parlementaire sur la Loi sur l'économie sociale. Malheureusement, force a été de constater que la mesure était absente du premier budget libéral.

Favoriser un plus grand accès aux marchés

Cet axe de travail a constitué une priorité au cours de l'année et les résultats ont été au rendez-vous. Des percées importantes ont été réalisées dans ce domaine et les impacts structurants sont à prévoir au cours des prochaines années. Parmi les réalisations les plus importantes, soulignons :

- Un comité du Chantier sur les marchés publics a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises en cours d'année afin d'alimenter le travail de l'équipe permanente du Chantier.

- Un travail de collaboration et de sensibilisation s'est réalisé tout au long de l'année avec l'équipe affectée à l'économie sociale au MAMROT. La poursuite de la campagne *L'Économie sociale, j'achète !,* des échanges avec le Conseil de trésor quant au cadre règlementaire et un travail interne auprès de divers ministères et décideurs se sont poursuivis avec des résultats intéressants.

- Une brochure d'information destinée aux acheteurs publics et aux entreprises a été produite et publiée comme prévu, en collaboration avec l'ACLDQ et le CQCM. Cette brochure se veut un outil complet et détaillé pour sensibiliser et informer les donneurs d'ordres quant aux possibilités et aux moyens existants permettant d'accroître les achats auprès des entreprises d'économie sociale. La diffusion de cet outil a notamment été prise en charge par les pôles régionaux.

- La collaboration soutenue du Chantier avec l'ECPAR – un regroupement d'acheteurs de grandes entreprises et institutions – a permis de mieux identifier leurs besoins et le potentiel de leurs marchés et de se doter de moyens concrets pour y répondre. Soulignons à cet égard le lancement de capsules vidéo de sensibilisation par l'ECPAR lors du « Forum Économie sociale et municipalités » tenu en avril dernier et la participation active des membres de l'équipe au comité ECPAR sur l'économie sociale.

- L'engagement d'un plus grand nombre de municipalités dans le cadre de la campagne *L'Économie sociale, j'achète !* représente également une avancée significative cette année, bien que les retombées de ces engagements soient encore difficiles à évaluer. Le « Forum Économie sociale et municipalités » a, en quelque sorte, confirmé ces avancées puisque nous confirmions plus de 30 signatures d'engagement. La mise en place d'un comité ad hoc avec l'UMQ et la FQM permettra de continuer à faire progresser ce dossier, notamment par l'analyse des obstacles règlementaires et les efforts concertés pour les surmonter.

- Plusieurs pôles régionaux, regroupements sectoriels et entreprises ont sollicité l'appui du Chantier dans les démarches visant l'ouverture des marchés publics. Cet appui s'est avéré utile, notamment pour le Regroupement québécois des entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles (RQÉES-GMR) dans le cadre de ses démarches avec RECYC-QUÉBEC.

Soulignons toutefois que nous avions prévu d'effectuer une analyse des besoins d'accompagnement et de formation des entreprises afin de mieux saisir les occasions offertes par les marchés publics. Malheureusement, ce travail n'a pas été réalisé, faute de ressources. De même, il était également prévu d'identifier les modalités de création de consortiums capables de se positionner dans le cadre d'appels d'offres excédant les capacités d'une seule entreprise. Bien qu'un consortium a été créé (Projet SOL, un regroupement d'entreprises d'insertion pour le contrat alimentaire à L'Espace pour la Vie à Montréal), la négociation s'est conclue par une entente de gré à gré plutôt que par un processus compétitif. Néanmoins, cette première expérience sera riche en leçons pour l'avenir.

Par contre, une retombée imprévue du travail de l'année s'est transposée dans l'engagement des villes de Montréal et de Longueuil à introduire des clauses sociales dans les marchés publics. Cette approche, de plus en plus répandue en Europe d'ailleurs, intègre dans l'objet des appels d'offre des obligations de retombées sociales concrètes, telles que l'embauche de personnes en situation de marginalisation. Bien que ce genre de mesures ne vise pas spécifiquement les entreprises d'économie sociale, nous croyons fermement que résultats seront néanmoins positifs car ce sont les entreprises d'économie sociale qui sont les plus aptes à garantir ces impacts sociaux. Le Chantier s'associera à la mise en œuvre de cet engagement en collaboration avec les responsables municipaux et les acteurs régionaux.

Commerce solidaire

Bien que Commerce solidaire se soit doté d'un conseil d'administration opérationnel et d'une plus grande autonomie en ce qui concerne sa gouvernance, le Chantier a continué à investir de façon importante du temps et des ressources financières pour soutenir cette jeune entreprise. Les ventes ont continué à progresser pendant toute l'année mais le cheminement est plus ardu que prévu et l'échéancier envisagé pour atteindre l'autonomie financière, voire la rentabilité, doit encore être repoussé. On réalise à quel point les changements d'habitude sont difficiles à instaurer dans les entreprises, même quand il s'agit d'économies réelles à réaliser.

Malgré ce démarrage plus lent que prévu, une démarche a été entreprise pour trouver du financement pour le volet 2 de Commerce solidaire, un volet qui ouvrira la voie à la commercialisation auprès d'institutions et d'individus. Des possibilités de financement ont été identifiées mais il reste plusieurs étapes à franchir avant de réunir les ressources nécessaires au démarrage de ce volet fort stratégique pour l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises d'économie sociale.

Commerce solidaire a été créé avec une double mission :

- aider les organismes d'économie sociale et communautaires à réaliser des économies sur leurs achats de produits et services actuels par le biais d'un regroupement d'achats
- aider les organismes pouvant offrir des produits et services à des institutions en leur offrant des outils et services pour les commercialiser.

Commerce solidaire en quelques chiffres…

Une entreprise en croissance

- 22 réseaux inscrits et actifs, comprenant des réseaux sectoriels et territoriaux
- 324 membres inscrits dont 223 font des achats dans Commerce solidaire
- Augmentation de 101 nouveaux membres et une attrition de 11 anciens membres en 2013–2014
- Croissance importante des membres acheteurs
- Croissance constante du volume d'achat (plus de 100 % en 2013–2014 vs 2012–2013)

Offre de produits et services diversifiés

- 37 fournisseurs agréés couvrant le territoire québécois
- 7 catégories de produits et services à ses membres (alimentation, fournitures et meubles de bureau, équipement cuisine, pharmacie, matériel éducatif, télécommunications, lingerie)

Des économies indéniables

- Entre 6 et 10 % pour les denrées alimentaires
- Entre 5 et 25 % pour les produits d'entretien
- Entre 5 et 20 % pour la fourniture de bureau

Poursuivre la consolidation et développement de produits financiers

À la suite de la clarification des rapports avec ces organisations apparentées dans le cadre du « chantier sur le Chantier », l'équipe interne a poursuivi les collaborations dans le domaine du réseautage, des communications et du développement des affaires avec le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et la Fiducie du Chantier. Le comité permanent du conseil d'administration « Outils financiers et stratégies de capitalisation » s'est réuni à deux reprises et ses membres ont établi des orientations à suivre, entre autres, dans le cadre de la planification stratégique.

Deux dossiers ont été priorisés : la recapitalisation du RISQ (dont l'issue sera connue dans le cadre du prochain plan d'action gouvernemental) et la mise en place du Fonds d'habitation. Ce dernier dossier a connu de grandes difficultés au cours de l'année et, finalement, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et les partenaires ont été avisés que nous n'irions pas de l'avant avec le produit financier conçu au départ. Un bilan de cette expérience a été faite au conseil d'administration du fonds, nouvellement formé, et a démontré le niveau très élevé de difficulté à arrimer un produit financier directement sur un programme gouvernemental sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Dans les faits, les changements apportés au programme AccèsLogis depuis le début de ce projet ont fait en sorte que nous n'étions plus en mesure d'assurer que ce nouveau produit permettrait de faire mieux ou de faire plus de logements communautaires. Devant ce constat, la décision fut prise de ne pas aller de l'avant. Heureusement, d'autres pistes ont été identifiées afin de combler d'autres types de besoins.

Parmi les dossiers majeurs réalisés par nos apparentés avec le soutien du Chantier, soulignons le début d'un offre de service pour les cautionnements, l'annonce budgétaire du prolongement du congé d'intérêt pour les sommes investies par le gouvernement du Québec dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale (ouvrant la voie à une recapitalisation à court terme de 8 M$), la poursuite des travaux de CAP Finance, l'adoption par le Conseil des fiduciaires de propositions pour l'utilisation des sommes remboursées à la Fiducie, l'investissement du RISQ dans le *New Markets Funds*, basé à Vancouver, avec des partenaires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario dans le but de stimuler la création de nouveaux fonds avec des investissements privés à travers le Canada et la participation dans le *National Advisory Board on Impact investment*.

RAPPORT ANNUEL 2013–2014

communications

Promouvoir la contribution à un nouveau modèle de développement

Le bilan de ce volet de notre travail est en deux teintes, ce qui correspond essentiellement à la distinction des deux grands volets du travail de communication, soit la production et la diffusion de « contenu » et le travail relatif à la construction d'une image de marque ou la mise en œuvre d'un plan de communication sociale. Force est de constater que, cette année encore, nous n'avons pas réussi à avancer significativement dans le deuxième volet. L'explication tient notamment dans l'insuffisance des ressources humaines et financières affectées aux communications, ce qui nous a amené à consacrer l'essentiel de nos énergies à maintenir et développer la position du Chantier comme lieu d'expertise et d'information.

D'une part, nous avons continué à alimenter un ensemble d'outils de communication (portail, site web corporatif, RELIESS, campagne de Noël et du 1er mai) et à produire des documents ponctuels, qu'il s'agisse de communiqués (17 communiqués publiés en 2013–2014), de cahiers de propositions réalisés dans le cadre de la campagne électorale, de mémoires et de fiches de propositions produites pour le plan d'action gouvernemental et d'un document de consultation pour la planification stratégique. D'ailleurs, il importe de noter que notre présence dans les médias sociaux a également continué à progresser de façon significative compte tenu des ressources et s'avère un moyen de communication efficace et dynamique. Le tableau qui suit donne un aperçu éloquent de notre progression à cet égard.

5112 adeptes de la page Facebook du portail
(4 600 en 2012–2013)

3234 adeptes de la page Facebook du Chantier
(2 860 en 2012–2013)

3264 abonnés au fil Twitter du portail
(2 615 en 2012–2013)

3329 tweets publiés au cours de l'année.

D'autre part, nous avons également organisé quelques événements importants qui, cette année plus que jamais, ont certes confirmé la position du Chantier comme principal lieu d'expertise et d'information mais également comme lieu d'échanges et de débats.

La brochure syndicale « Les coops en milieu de travail, un choix de développement ? Oui ! » a été lancée en présence de plus de 125 personnes et, surtout, trois chefs syndicaux ont pris la parole pour souligner leur engagement en faveur de la coopération du travail comme solution à la relève d'entreprise. Et cet engagement était d'autant plus soutenu que la brochure est un produit syndical auquel s'associait le Chantier plutôt que l'inverse !

Par ailleurs, le Forum Économie sociale et municipalités, organisé conjointement par le Chantier, le TIESS et le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil, a dépassé les attentes tant au niveau de la mobilisation (250 personnes) que des impacts politiques positifs. La table ronde des maires et les échanges qui y ont eu lieu ont été particulièrement appréciés par tous les membres et partenaires présents.

En plus des activités publiques, le Chantier a été actif lors des campagnes électorales municipale et provinciale, notamment par la publication de documents de propositions visant à outiller les pôles et autres acteurs de l'économie sociale. D'ailleurs, le Chantier est de plus en plus interpellé pour appuyer ou s'associer à des projets d'économie sociale portés par de nouveaux acteurs : la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), les groupes d'étudiants dans le domaine du logement étudiant (UTILE), des étudiants des HEC (promotion de l'économie sociale), Concordia (District 3, un incubateur d'entreprises), La Ruche, etc. Compte tenu de l'augmentation de ces demandes, le comité exécutif a demandé la préparation d'un cadre général pour évaluer et prendre des décisions au sujet des appuis à accorder.

Bien que notre présence médiatique ait été modeste, nous avons quand même réussi quelques bons coups à des moments stratégiques et nous avons su tirer profit de quelques occasions qui nous ont été offertes par les médias (Presse+, Les Affaires) ou par des événements, tels que l'adoption de la Loi sur l'économie sociale et la remise du Prix du Québec à Marguerite Mendell. Par ailleurs, nous avons également poursuivi notre collaboration avec la radio communautaire CIBL en animant deux chroniques régulières à l'émission À l'échelle humaine.

Soulignons également qu'au cours de l'année, un élément encourageant est ressorti de manière plus accentuée que par le passé, celui de l'intégration de notre vision de l'économie sociale dans le discours d'autres acteurs bien en vue dans les médias. Qu'il s'agisse de l'initiative de la FIQ (clinique de proximité), d'initiatives étudiantes aux HEC ou de groupes comme UTILE (regroupement d'étudiants pour le logement étudiant), l'identification à l'économie sociale continue à faire son chemin, parfois dans des lieux inattendus. Certes, il s'agit d'une avancée importante mais qui confirme également la nécessité de se doter d'une stratégie de communications structurante quant au volet « marketing » des communications. Bien que nous ayons amorcé une réflexion sur cette question, les actions qui devraient en découler n'ont pas abouti à ce jour. Un sondage lancé à la toute fin de l'année nous a permis de recueillir certaines informations et commentaires mais l'essentiel du travail reste à faire, ce qui nécessitera notamment de mobiliser un grand nombre de partenaires qui ont chacun des priorités en la matière. Le défi n'est pas simple. La reconnaissance du Chantier comme principal lieu d'expertise et d'information devrait y contribuer mais ne suffira pas, la mobilisation de plusieurs partenaires (pôles régionaux, outils financiers, Commerce Solidaire, TIESS, CSMO-ÉSAC, etc.) sera également incontournable.

développement territorial

Consolider et renforcer la place de l'économie sociale dans le développement territorial

L'axe principal de ce volet de notre travail est le soutien aux Pôles régionaux d'économie sociale. À cet égard, le travail s'est maintenu de manière efficace et harmonieuse. Quatre rencontres (octobre, janvier, avril, juin) ont eu lieu avec une forte participation des représentants régionaux et des Premières Nations. Pour la première fois, tout au long de l'année dernière, les rencontres étaient organisées autour de thème précis choisis par les pôles (relève, politiques publiques et financement). De la sorte, les échanges interrégionaux ont été de plus en plus soutenus et ont répondu à leurs préoccupations. Trois de ces rencontres ont été jumelés à des événements importants (Assemblée générale, lancement de la brochure sur la coopération du travail, Forum Économie sociale et municipalités) et ont permis de confirmer le rôle stratégique des pôles dans le suivi de ces initiatives.

La percée auprès des acteurs municipaux, notamment le renforcement des liens avec l'UMQ, la FQM et les villes de Montréal et de Longueuil, constitue un des bons coups de l'année 2013–2014. Le Forum Économie sociale et municipalités a été une réussite au-delà de nos attentes avec une participation importante d'élus et des engagements de suivi de la part de plusieurs maires et des deux fédérations municipales. Les propos tenus par les représentants du monde municipal témoignent des avancées du travail collectif (Chantier, pôles, organisations de développement local, CDR etc.) en faveur de l'enracinement de l'économie sociale dans le développement territorial.

Le démarrage du TIESS, dont la thématique même est celle de la contribution de l'économie sociale au développement des territoires, a exigé des investissements importants de la part de l'équipe interne et de plusieurs administrateurs et pôles mais le retour sur ces investissements s'annonce très important. Le rapprochement avec Solidarité rurale du Québec, la participation positive du Conseil québécois coopération et mutualité (CQCM) et les nouveaux liens créés avec plusieurs institutions d'enseignement, notamment des cégeps, sont très porteurs pour l'avenir.

Par ailleurs, l'intégration de l'économie sociale dans les préoccupations des Premières Nations quant aux approches territoriales est bien amorcée, notamment par une collaboration renforcée avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) qui investit des ressources de plus en plus importantes dans la promotion et le soutien à l'économie sociale. Le travail doit néanmoins se poursuivre afin de s'assurer que les pôles des régions où il y a une présence autochtone soient mis en contact et établissent des collaborations avec les communautés autochtones sur leurs territoires respectifs.

Le point faible de cet axe de travail a été l'analyse des moyens visant à renforcer l'accompagnement des entreprises sur tout le territoire. Considérant, par ailleurs, l'impact de la coupure de 10 % annoncée au printemps dernier dans les budgets des CLD et celle encore plus forte dans les CDEC, on peut se douter que la situation ne va pas en s'améliorant. Plusieurs échos nous indiquent qu'il y a encore des endroits où le soutien et l'accompagnement des projets d'économie sociale sont inadéquats. Cependant, la question de l'offre adéquate de soutien et d'accompagnement devra ultérieurement être abordée de façon systématique avec un ensemble de partenaires.

Par ailleurs, le manque de ressources internes a également freiné le travail de préparation d'un cadre de référence, une autre priorité identifiée que nous espérions mener au cours de l'année 2013–2014. Un comité a été formé et s'est réuni déjà une fois. La production d'un cadre de référence devra se réaliser au cours de l'année 2014–2015.

Le TIESS, pour « Territoires innovants en économie sociale et solidaire », est un organisme de liaison et de transfert qui vise à repérer, inventorier, éclairer et systématiser les innovations qui émergent de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) afin d'en favoriser la diffusion et l'appropriation. En organisant ainsi le transfert, à la fois entre les organisations et les secteurs de l'ÉSS et vers les secteurs public et privé, le TIESS contribue au développement des territoires au Québec.

Le TIESS regroupe des antennes dans différentes régions. Au 30 juin 2014, trois antennes avaient été mises sur pied, soit celle de Lanaudière, l'Abitibi–Témiscamingue et du Centre-du-Québec. Des antennes étaient aussi en voie de constitution dans les régions de l'Outaouais, de la Mauricie, et du Bas-Saint-Laurent.

Le TIESS, c'est aussi des projets, des groupes de travail… et bien plus encore !

Consultez le site Internet pour plus de détails :
www.tiess.ca

Projet en cours

- Le loisir accessible : un droit pour tous, Outil d'autodiagnostic pour l'analyse de l'accessibilité au loisir

Groupes de travail actuels

- Nouvelles avenues de financement de l'économie sociale
- Enseignement supérieur et développement des territoires

relations internationales

Sur le plan international, le travail s'est poursuivi à l'image des années précédentes. Des membres de l'équipe, du conseil d'administration et du comité international ont été présents à la rencontre du CA du RIPESS à Manille, au Forum global de Séoul, à la conférence d'ODEMA (regroupement des mutuelles des Amériques) en Argentine, ainsi qu'à d'autres événements en Australie, à Cuba, en Équateur et aux États-Unis (Atlanta et Boston). Nous avons également reçu de nombreuses délégations de tous les continents (Corée du Sud, France, États-Unis, Suède, Haïti, Japon, Belgique, Guinée).

Par ailleurs, les demandes de collaboration en provenance du reste du Canada se sont également multipliées. Au fur et à mesure que le concept et les pratiques d'économie sociale et d'entreprise sociale se répandent à travers le Canada, le Chantier est sollicité pour des collaborations diverses. Au cours de l'année, nous avons participé à divers colloques et conférences (*World Social Enterprise Forum* à Calgary, *Social buying* à Vancouver, Forum des jeunes ambassadeurs du Centre de la Francophonie des Amériques à Winnipeg, la Semaine de Développement International de l'Université d'Ottawa) et nous avons collaboré avec *Trico Foundation* et *Enterprising Non-profits Canada* dans un programme de bourses. Dans certains cas, ce travail a résulté en un apport financier significatif pour le Chantier et a ouvert la porte à un soutien modeste d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour le travail sur l'enjeu des municipalités.

Soulignons également que la composition du Comité international a été revue dans une perspective de représentativité et afin de favoriser un meilleur échange entre l'international et le Québec, notamment pour mieux répondre aux besoins québécois.

Par ailleurs, l'intérêt pour l'expérience des Coopératives jeunesse de services (CJS) a ouvert la voie à une implication de jeunes dans l'essaimage de ce modèle et d'autres expériences québécoises dans divers pays partenaires.

vie associative

Renforcer la capacité du Chantier d'agir comme carrefour du mouvement

La réflexion et la révision de notre mission, de nos mandats et des pratiques de gouvernance dans le cadre du « chantier sur le Chantier » s'est achevée en grande partie avec l'adoption de diverses modifications lors de l'assemblée générale à l'automne dernier. Au cours de l'année, le travail s'est donc davantage tourné vers la mise en place de ces nouvelles pratiques. Ainsi, les collèges électoraux ont été convoqués à plusieurs reprises, notamment lors des consultations sur le plan d'action gouvernemental et sur la planification stratégique du Chantier. Les divers comités permanents – Comité jeunesse, Comité international, Comité outils financiers et stratégies de capitalisation – se sont réunis et ont clarifié leurs mandats respectifs. Les rapports de comités ont d'ailleurs été présentés périodiquement à au conseil d'administration qui s'est réuni à 5 reprises (incluant une rencontre de 2 jours lors du lac-à-l'épaule annuel) et le comité exécutif s'est réuni à 8 reprises. Le comité jeunesse s'est réuni pour sa part à 2 reprises et le comité international 4 fois. En plus des comités permanents, un comité ad hoc sur les marchés publics a été créé et s'est réuni à 3 reprises.

En ce qui a trait à la promotion auprès des jeunes, les collaborations avec le CSMO-ÉSAC ont été fréquentes et l'ensemble du travail s'est fait en s'appuyant sur le Comité jeunesse. Des rencontres visant à établir de futures collaborations ont eu lieu avec des réseaux jeunesse dont les Carrefours jeunesse-emploi, Place aux jeunes, l'Institut du Nouveau Monde (INM) et les réseaux étudiants. Les outils de sensibilisation à l'économie sociale ont été présentés dans certaines régions et sont maintenant traduits en anglais. Une attention particulière a également été portée au suivi de la future politique jeunesse et au positionnement de l'économie sociale dans celle-ci mais le changement de gouvernement a ralenti sa sortie.

Afin de stimuler davantage la vie associative du Chantier, il avait également été convenu d'accorder une priorité à l'organisation d'événements à l'intention de nos membres. C'est donc avec plaisir que nous avons pu constater qu'en plus de l'Assemblée générale annuelle, les deux événements organisés au cours de l'année ont été très populaires et ont répondus aux attentes des membres (Relève par la coopération du travail et Forum Économie sociale et municipalités). Les commentaires recueillis à la suite de ces événements étaient très positifs quant à la pertinence et la qualité des contenus et des échanges présentés.

Soulignons également que le nombre de membres a encore légèrement augmenté cette année, passant de 142 membres à 168.

Par ailleurs, un travail énorme a été accompli par l'équipe interne pour préparer la relocalisation de la Maison de l'économie sociale. Ce travail a exigé des investissements importants et nous espérons que les résultats seront à la hauteur de nos attentes ! À terme, nous demeurons convaincus que la nouvelle Maison de l'économie sociale nous permettra de renforcer la vie associative du Chantier.

Malheureusement, le peu de ressources et l'ampleur du travail ont fait en sorte que la réflexion prévue sur le financement du Chantier n'a pas eu lieu et la réorganisation du travail interne en fonction des priorités, notamment les communications, n'a pas été complétée. Ces enjeux émergent clairement comme une priorité pour l'année à venir.

Vers une nouvelle planification stratégique

La planification stratégique 2011–2014 se terminant, nous avons entrepris et mené à terme une vaste consultation de nos membres et partenaires. Dans l'esprit de favoriser une vie associative plus dynamique, un document de consultation a été préparé afin de préparer et stimuler les échanges. Tous les collèges et comités du Chantier ont été consultés sur la base de ce document, chacun de manière à favoriser la participation du plus grand nombre. Par ailleurs, nous avons également consultés tous les membres d'office au conseil d'administration (RISQ, Fiducie, CSMO-ÉSAC, TIESS) ainsi que divers partenaires stratégiques (Cap Finance, centrales syndicales, Solidarité Rurale du Québec, CQCM, CDRs, MAMROT, ACLDQ, etc.). Finalement, dans un souci d'élargir nos horizons, deux « Dîners du président » ont été organisés. L'un réunissait quelques personnes clés, des « visionnaires » en quelque sorte de provenance diverse (milieux politique, environnemental, culturel, etc.) et l'autre du milieu de la recherche. Les résultats de cette consultation ont été transposés dans la nouvelle planification stratégique 2014–2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration

Duguay, Patrick
Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais
** Membre du CE

Présidente-directrice générale

Neamtan, Nancy
Chantier de l'économie sociale
** Membre du CE

Regroupement des entreprises d'économie sociale

Beaudoin, Lucie
Regroupement québécois des entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles (RQEÉS-GMR)
** Membre du CE

Gravel, Richard
Collectif des entreprises d'insertion du Québec
** Trésorier - Membre du CE

Boucher, Louise
Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec
** Secrétaire - Membre du CE

Gasse, Marie-Claude
Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique a/s Coup de main à domicile

Lefebvre, Éric
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) a/s Partenariat du Quartier des spectacles

Pitre-Robin, Claudette
Association québécoise des CPE (AQCPE) a/s Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCEM)
** Membre du CE

Charest, Jean
Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)

Marcoux, Vincent
Association des centres de traitement des dépendances du Québec

Regroupements d'organisations de soutien au développement de l'économie sociale

Gingras, Sylvana
Association des centres locaux de développement du Québec a/s CLD Montcalm

Morrissette, Pierre
Regroupement des CDEC du Québec a/s Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
** 2e vice-président – Membre du CE

Lalande, Frédéric
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Cyr, Edith
Association des groupes de ressources techniques du Québec

Roy, Katerine
Réseau de la coopération du travail du Québec, coopérative de solidarité
** 1er vice-présidente – Membre du CE

Mavungu, Roselyne
Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) a/s Compagnie F, Entrepreneurship pour femmes

Pôles régionaux d'économie sociale

Dubois, Geneviève
Pôle régional d'économie sociale de la Mauricie

Raymond, Claire
Pôle régional de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Duguay, Patrick
Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais

Luneau, Louiselle
Pôle régional d'économie sociale de l'Abitibi–Témiscamingue

Richard, André
Pôle régional d'économie sociale Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
**Membre du CE

Centrales syndicales

Lapierre, Andrée
Confédération des syndicats nationaux – CSN

Désilets, Esther
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Mouvement coopératif

Ouellet, Claude
Coopérative de développement régional du Bas-St-Laurent/Côte-Nord

Mouvement des femmes

Fournier, Danielle
Relais-Femmes

Mouvement communautaire

McKinnon, Denis
Table nationale des CDC

Premières Nations

Sioui, Niva
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Autres mouvements

Vaillancourt, Sonia
Conseil québécois du loisir

Poste vacant

Membres d'office

Charest, Jacques
Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Charpentier, Céline
CSMO de l'économie sociale et de l'action communautaire

Garant, Philippe
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Van Schendel, Vincent
TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire)

Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale

Morissette, Sophie
Porte-parole du Comité jeunesse / Pôle régional d'économie sociale de la Mauricie

Membres nommés par le CA

Mendell, Margie
École d'Affaires publiques et communautaires, Université Concordia

Dans un souci de développement durable, le Chantier de l'économie sociale limite la production de documents imprimés, intègre ses événements au programme Événement CO_2 responsable (CO_2R) de EnRacine (www.co2r.com) et utilise le service de récupération alimentaire de la Tablée des Chefs.

Pour le Forum Économie sociale et municipalités
Empreinte des déplacements à l'événement
Total = 24 070 km, 8655 kg CO_2
Compenser par 9 crédits de carbone, ce qui représente 45 arbres plantés et soignés par des agriculteurs au Nicaragua.

Récupération alimentaire : 36 kg ce qui équivaut à 120 portions/repas remis à l'organisme L'Entraide Chez Nous de Longueuil.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Véronique Affoum
Adjointe à la vie associative et responsable de l'information générale

Béatrice Alain
Chargée de projet, RELIESS

Annie Béchard
Chargée de projet

Maude Brossard-Sabourin
Chargée de projet

Martin Frappier
Directeur des opérations et des communications

Moustapha Gueye
Comptable, B.A.A comptabilité

Catherine Gagné
Chargée de projets, Commerce solidaire, Comité jeunesse

Geneviève Huot
Directrice de la recherche et de la formation

Carole Lévesque
Responsable des communications

Estelle Litalien
Adjointe à la direction

Nancy Neamtan
Présidente-directrice générale

François Vermette
Directeur du développement

Ressources contractuelles dédiées aux projets spéciaux :

Jean Bénard
Responsable, développement commercial, Commerce solidaire

France Benoit
Comptable (temps partiel)

Rym Lamrani
Chargée de projet

Conception graphique et mise en pages
Studio créatif Coloc – coop de travail [www.coloc.coop]